

Sommaire exécutif

EXPÉDITEUR : Lise Tremblay

DATE : 18 avril 2019

OBJET : Assemblée générale annuelle des membres de juin 2019 (AGAM) -
Nomination des auditeurs

1*1	Description sommaire des enjeux, des objectifs poursuivis et des motifs pertinents à la discussion ou à la prise de décision
	<p>Pour les fins de l'AGAM, nous devons déposer sur le site web du Barreau, tous les documents pertinents, au plus tard le 11 mai 2019.</p> <p>L'un de ces documents concerne la nomination des auditeurs. Ce sont, en effet, les membres à l'AGAM qui nomment les auditeurs.</p>
2	Recommandation ou résolution proposée
	<p>Nous recommandons de proposer aux membres lors de l'AGAM de juin 2019, la nomination de Raymond, Chabot, Grant Thornton comme auditeurs du Barreau du Québec.</p> <p>Cette recommandation découle notamment de la résolution 7 de l'assemblée générale annuelle des membres du 16 juin 2017, laquelle prévoit la nomination de Raymond, Chabot, Grant, Thornton, à titre d'auditeurs du Barreau du Québec pour un terme de 5 ans à compter de l'exercice financier 2017-2018;</p> <p>De plus cette recommandation découle également du fait que nous sommes satisfaits des services rendus par Raymond, Chabot, Grant, Thornton.</p>
3	Autres éléments pertinents, le cas échéant
	3.1 Impacts financiers : N/A

¹ Cette section tient en compte les impacts prévisibles sur les groupes désignés en leur qualité de membres du Barreau ou de membres du public.

3.2 Consultations effectuées : Directeur des finances

3.3 Documents joints : N/A